

## Signature de la Lettre de Cadrage du nouveau schéma hospitalier du territoire

### GHT Saint-Malo – Dinan - Cancale



**Le mercredi 3 février, une lettre de cadrage définissant le nouveau schéma hospitalier du territoire est signée, en présence de la Direction de l'Établissement, des 3 Présidents de Conseils de Surveillance et des 3 Présidents de CME.**

Cette nouvelle année 2021 marque un tournant dans l'histoire du Groupement Hospitalier Rance-Emeraude.

Une **lettre de cadrage**, définissant le nouveau schéma hospitalier du territoire, est signée en présence du Directeur Général de l'ARS Bretagne, Stéphane MULLIEZ, par :

- François CUESTA, Directeur du GH Rance-Emeraude ;
- Didier LECHIEN, Maire de Dinan et Président du Conseil de Surveillance ;
- Gilles LURTON, Maire de Saint-Malo et Président du Conseil de Surveillance ;
- Pierre-Yves MAHIEU, Maire de Cancale et Président du Conseil de Surveillance ;
- Docteurs Gabrielle AUDREN, Philippe BAHU, Chrystele LE BOURLAIS, Président(e)s de CME.

L'ambition contenue dans cette lettre de cadrage, est portée fortement par **l'Agence Régionale de Santé Bretagne.**

Au dernier trimestre 2020, une étude- soutenue et financée par l'ARS a été menée par Monsieur Bruno Rossetti, expert en santé publique. Cette étude avait pour objectifs :

- Analyser en profondeur le Projet Médico-Soignant Partagé au regard des besoins de santé du territoire afin d'assurer une meilleure prise en charge ;
- Conforter durablement la réponse aux besoins de santé des habitants du territoire ;
- Etablir un diagnostic urbain qui objectivera les contraintes et les opportunités d'évolution des sites au regard de la politique d'aménagement du territoire ;
- Elaborer plusieurs scénarii d'organisations médicales autour d'un projet médico-soignant commun et au regard des besoins territoriaux.

Après 3 mois de discussion avec tous les acteurs de terrains, médecins, secteur libéral, cliniques, agents hospitaliers, organisations syndicales et élus, une **synthèse** a été faite. Elle se retrouve dans cette lettre de cadrage qui définit les grandes lignes de la **future organisation hospitalière pour le territoire Rance-Emeraude**.

### Un projet hospitalier de territoire

En premier lieu, cette lettre de cadrage montre une incapacité technique et architecturale des établissements malouins et dinannais actuels à incarner ce futur projet territorial. Ainsi, la **construction d'un nouveau site est indispensable**.

Le choix définitif de la localisation de ce nouvel hôpital interviendra au plus tard dans les 6 mois à compter de la signature de la lettre, en tenant compte de l'ensemble des propositions formulées d'ici là.

**Toutefois, tout comme l'option de construire deux hôpitaux neuf en « miroirs », l'un à Dinan et l'autre à Saint-Malo n'est pas validé, la construction d'un site unique qui supprimerait les autres établissements n'est pas non plus retenue.** L'option prioritaire est de conforter la notion d'hôpital de proximité.

Ainsi, en parallèle du nouveau site regroupant les spécialités complexes et leur plateau technique, le maintien des 3 établissements dans leur ville respective réponds à un véritable besoin de la population, avec :

- Une modernisation complète et très importante du CH de DINAN de plus de 60 millions d'Euros
- Un maintien de l'hôpital de Cancale, reconstruit récemment
- La démolition de l'hôpital de Saint-Malo et une construction à la place et pas obligatoirement sur le même site d'une structure plus modeste, sous une forme différente, avec des services de proximité

**Le montant global de cette opération est évalué dans le rapport Rossetti à environ 400 Millions d'Euros.**

La reconstruction de ce nouveau système de santé territorial offrira la possibilité d'une rénovation urbaine des quartiers, en lien avec les projets « cœur de ville », dans lesquels la santé sera l'un des éléments structurants.

### Un Centre Hospitalier Rance-Emeraude

En termes de gouvernance et de pilotage, le Centre Hospitalier Rance-Emeraude sera donc créé autour de 4 sites : Cancale, Dinan, Saint-Malo et le site « Plateau Technique ». Chacun des maires ci-présents auront un siège au sein du Conseil d'Administration. La première présidence de ce conseil a été proposée au Maire de Dinan. Le siège administratif de l'hôpital sera localisé sur le site de Dinan.

### L'offre de soin

La révision des projets médicaux des 3 sites actuels au profit d'un projet médical unique sera donc engagée, sur la base de ce cadrage territorial, objet de la Mission Rossetti. Le Projet Médico-Soignant Partagé sera donc revu en conséquence. En cas de validation du projet, le processus de fusion des hôpitaux pourra être engagé.

Ce nouveau Plateau Technique Unique du Centre Hospitalier Rance-Emeraude apportera, au-delà de la sécurité et la qualité des soins, de nouvelles perspectives de coopérations avec des acteurs médicaux du territoire. Les activités en SSR et en EHPAD resteront en proximité.

**Ce projet de santé du territoire Rance-Emeraude fera l'objet d'une inscription et d'un accompagnement dans le cadre du Comité National de l'investissement en Santé (CNIS) et par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la déconcentration de la gestion des investissements en santé du « Ségur de la santé ».**

\*\*\*\*\*

#### ***A propos du GHT Rance Émeraude:***

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Rance-Émeraude est un partenariat qui regroupe 3 hôpitaux publics sous une direction commune : les centres hospitaliers de Saint-Malo, Dinan et Cancale. Dans la pratique, il se concrétise avec la mise en œuvre de filières de soins à l'échelle du GHT à la conduite de projets en commun permettant d'améliorer et d'optimiser la prise en charge de la population des pays de Saint-Malo et Dinan.

L'ambition du GHT est de favoriser le partage de ressources matérielles, humaines et médicales. C'est aussi d'élaborer des projets communs aux trois hôpitaux qui la composent afin d'amplifier leur efficacité et de toujours mieux répondre aux besoins de santé de la population, perpétuant ainsi l'amélioration du « prendre soin » de chaque patient et résident.

Le projet communautaire intègre le projet médical commun des centres hospitaliers de Saint-Malo, Dinan et Cancale, ainsi que les projets transversaux structurants comme la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, le système d'information de santé, le développement durable...

#### **Contact :**

**Clément DELALANDE**

**Chargé de Communication**

Centres Hospitaliers de Saint-Malo, Dinan et  
Cancale

GHT Rance Emeraude

[direction.communication@cht-ranceemeraude.fr](mailto:direction.communication@cht-ranceemeraude.fr)